

DEUXIEME RAPPORT

Objections contre la Communion fréquente.

Dans la première partie de son rapport, M. l'abbé Dugas pose ce principe admis par tous et confirmé par l'expérience: que tout être qui a reçu la vie ne peut entretenir qu'au moyen d'une nourriture en rapport avec son mode d'existence. Quel sera l'aliment destiné à conserver et à entretenir cette vie? — Jésus-Christ lui-même dans la Sainte Communion.

Cependant, que de prétextes n'apporte-t-on pas, que d'objections ne fait-on pas pour se soustraire à cette loi, pourtant si douce, de la communion quotidienne! Et, prenant les unes après les autres ces objections tant de fois formulées, M. l'abbé Dugas les réfute victorieusement.

TROISIEME RAPPORT

La communion fréquente, remède aux passions et source de sainteté.

Pour un chrétien, dit M. l'abbé *D. Chaumont*, agir sous tout autre principe que la grâce, c'est perdre son temps, et risquer sa fin. C'est ressembler au figuier stérile dont parle l'Evangile ou à cet évêque de Sardes qui cachait sous les apparences de la vie les hontes de la mort. Conséquemment le chrétien ne saurait donc trop se soustraire aux envahissements du naturalisme, opposé de la grâce, poison pernicieux, comme l'appelle Pie X, qui s'incule lentement au sein de l'organisme surnaturel, le fait dépérir et mourir... Enté par son baptême sur Jésus-Christ, le chrétien doit vivre de Lui. Or cette vie, le Sauveur la communique abondamment par son Eucharistie. Car, dit St. Thomas (III p. 79), l'Eucharistie augmente en nous la grâce et la vie spirituelle afin que l'homme devienne parfait dans tout son être par son union avec Dieu. Dans l'acte vital de la communion, le Christ nous saisit, nous pénètre, s'empare de notre vie, en dirige le cours vers sa sainte vie, conforme nos tendances et nos cœurs à ses